



© Nicolas Braguinsky Cascini

# L'INFLUENCE DES LEADERS RELIGIEUX SUR LES ACTEURS ARMES DANS LE CADRE DU RESPECT DES NORMES HUMANITAIRES AU MALI

Rapport de l'atelier de réflexion  
Bamako, 28-29 juillet 2021



## REMERCIEMENTS

Le rapport de l'atelier de réflexion « L'influence des leaders religieux sur les acteurs armés dans le cadre du respect des normes humanitaires au Mali » était dirigé par M. Mohamed Assaleh et Dr Piergiuseppe Parisi avec l'input de Dr Ioana Cismas, M. Ezequiel Heffes et M. Moussa Touré.

Le Generating Respect Project auprès de l'Université de York en Grande Bretagne tient à remercier l'Appel de Genève et Diakonia International Humanitarian Law Centre pour le soutien et l'accompagnement conceptuel, logistique et financier qui ont fait possible cet atelier de réflexion. Ainsi, les organisateurs expriment leur profonde gratitude aux participants pour leur présence et leurs contributions éclairantes.

L'atelier – à l'exception des sessions d'ouverture et de la présentation faite par le chercheur du Generating Respect Project lors de la session 1 – s'est déroulé selon la règle de Chatham House : « Lorsqu'une réunion, ou une partie de celle-ci, se tient selon la règle de Chatham House, les participants sont libres d'utiliser les informations reçues, mais ni l'identité ni l'affiliation du ou des intervenants, ni celle d'aucun autre participant ne peuvent être révélées. »

## DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les points de vue et opinions exprimés dans le rapport sont ceux des personnes présentes à l'atelier et ne représentent pas nécessairement celles du Generating Respect Project, de l'Université de York, l'Appel de Genève ou Diakonia International Humanitarian Law Centre.

## SOMMAIRE

Remerciements .....	2
Décharge de responsabilité .....	2
Contexte, objectives et méthodologie de l'atelier .....	4
Session d'Ouverture .....	6
Session 1 : Résultats préliminaires des études sur le rôle de leaders religieux dans le cadre du respect des normes humanitaires .....	7
Session 2 : Les perspectives des leaders religieux sur leurs rôles dans la protection des normes humanitaires .....	9
Session 3 : Échange sur les expériences d'engagement entre des organisations humanitaires et des leaders religieux.....	11
Session 4 : Acteurs et droit international : Nouveaux défis dans les conflits actuels .....	15
Session 5 : l'influence des leaders religieux sur les acteurs armés dans le cadre du respect des normes humanitaires internationales –Discussions ouvertes .....	17
Conclusions .....	18

## CONTEXTE, OBJECTIVES ET METHODOLOGIE DE L'ATELIER

Le projet de recherche appliqué intitulé « Générer du respect pour des normes humanitaires : l'influence des leaders religieux/religieuses sur les parties au conflit armé », ou en bref le Generating Respect Project (GRP), est dirigé par l'Université de York, implémenté en partenariat avec l'Appel de Genève et avec le soutien de Diakonia International Humanitarian Law Centre, et financé par l'Economic and Social Research Council de Grande Bretagne.

Le Generating Respect Project conduit au Mali, et simultanément en Birmanie, Colombie, Libye, Syrie et au Yémen, s'efforce d'analyser d'une part, la typologie des conflits que connaissent les pays susmentionnés, les structures, leadership, et objectifs idéologiques des acteurs armés, et les violations récurrentes de droit international humanitaire et droits humains. D'autre part, le projet nourrit la réflexion sur le potentiel qu'ont les leaders religieux à pouvoir influencer les parties au conflit en vue du respect des normes humanitaires.

Plus précisément, le GRP s'intéresse à trois normes humanitaires internationales : la protection des civils, le respect des droits des détenus en lien avec les conflits, et l'accès humanitaire. A travers le respect de ces normes par les parties au conflit, le projet vise plus globalement à contribuer aux efforts des États, des organisations internationales et de la communauté humanitaire à promouvoir le respect des dispositions du droit international humanitaire et des droits humains.

Le contexte des conflits armés au Mali est particulièrement caractérisé par des violations des normes humanitaires avec un impact considérable sur la protection des civils. Ces violations portent entre autres sur des exactions sur les civils, les attaques indiscriminées, la pause d'engins explosifs improvisés sur certains axes, et l'entrave à l'accès humanitaire dans certaines localités. Par exemple, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a documenté « 527 violations et abus de droits de l'homme et/ou droit international humanitaire » pendant la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2021.<sup>1</sup>

Depuis janvier 2020, en collaboration avec l'Appel de Genève, le Generating Respect Project met en œuvre au Mali des activités de recherche pour la cartographie de conflits armés, comprenant la typologie des conflits que connaissent ces pays, les structures et organisations des acteurs en présence, y inclus leurs idéologies et les violations récurrentes. Le projet a aussi identifié des leaders religieux et religieuses qui ont pris des positions ou déroulé des activités portant aux conflits et la conduite des acteurs armés. Après ce mapping, les chercheurs ont

---

<sup>1</sup> MINUSMA (5 mai 2021), Note sur les tendances des violations et abus de droits de l'homme au Mali 1er janvier - 31 mars 2021.

conduit des interviews auprès des universitaires et des praticiens experts/praticiennes expertes de la dynamique du conflit et de la situation humanitaire au Mali.

C'est dans ce contexte de recherche appliqué que le Generating Respect Project, l'Appel de Genève et Diakonia International Humanitarian Law Centre ont co-organisé l'atelier de réflexion sur « L'influence des leaders religieux sur les acteurs armés dans le cadre du respect des normes humanitaires au Mali ». Cette activité qui ambitionnait de réunir à la fois des leaders religieux et religieuses, des chercheurs et des acteurs humanitaires a été l'occasion pour le projet de s'entretenir avec les parties prenantes en vue de recueillir les points d'attention nécessaires sur le rôle de leaders religieux/religieuses dans la meilleure protection de normes humanitaires au Mali.

Plus d'une trentaine de participants a participé à l'atelier organisé au Bamako, dont certains sont venus de Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal. Il y'avait des leaders religieux et religieuses, des représentants des organisations humanitaires, non-gouvernementales et d'institutions gouvernementales, de missions diplomatiques, et d'institutions universitaires. En vue de la règle de Chatham House qui a été appliqué pendant les sessions – à l'exception des sessions d'ouverture et de clôture et de la présentation faite par le chercheur du Generating Respect Project lors de la session 1 – ce rapport ne permet pas d'identifier les identités de participants, ni leurs affiliations institutionnelles.

L'atelier a été animé à travers des cinq sessions de présentations par des panélistes, discussions et débats modérés autour des thématiques spécifiques et débats autour des cas pratiques. Ce rapport final présente une compilation des informations partagées.

## DEROULEMENT DES TRAVAUX JOUR 1 : 28 JUILLET 2021



©Nicolas Braguinsky Cascini/GRP

### SESSION D'OUVERTURE

La session d'ouverture a été présidée par le directeur pays de **Geneva Call** au Mali, M. Moussa Touré, qui a été accompagné pour l'occasion du chercheur du Generating Respect Project, Dr. Piergiuseppe Parisi et de la représentante de **Diakonia International Humanitarian Law Centre** au Mali, Mme. Aminata Samaké. Les trois intervenants ont expliqué le contexte dans lequel intervenait l'atelier, sa justification et la raison pour laquelle la thématique a été choisie – comme indiqué dans l'introduction de ce rapport. Ils ont également remercié les intervenants et l'ensemble des participants mobilisés pour l'occasion.

Dans le cadre de cette session, Dr. Parisi a présenté le **Generating Respect Project**<sup>2</sup> en rappelant l'historique du projet, les cas d'études et la méthodologie de recherche à travers laquelle le projet est mis en œuvre. Il a également indiqué l'importance qu'accorde l'Université de York et ses partenaires à la tenue de l'atelier qui permettra à terme de discuter et recueillir les avis des acteurs clés sur la thématique de projet.

---

<sup>2</sup> Generating Respect for Humanitarian Norms: The Influence of Religious Leaders on Parties to Armed Conflict, <https://www.generatingrespectproject.org>

## SESSION 1 : RESULTATS PRELIMINAIRES DES ETUDES SUR LE ROLE DE LEADERS RELIGIEUX DANS LE CADRE DU RESPECT DES NORMES HUMANITAIRES

Lors de la première session de l'atelier, différents instituts de recherche ont présenté les résultats de leurs études sur l'influence des leaders religieux et religieuses sur les groupes armés. Les différentes présentations ont porté sur les caractéristiques des leaders religieux capables d'influencer les groupes armés, les conditions qui déterminent ou facilitent leur engagement avec ces groupes, ainsi que certaines des sources de leur légitimité.

La session a commencé par la présentation des résultats préliminaires du Generating Respect Project par M. Mohamed Assaleh, chercheur du projet pour le Mali. Le projet s'est attardé dès le début à l'élaboration d'un mapping qui a permis de cartographier les conflits en présence au Mali, les acteurs impliqués et les leaders religieux et religieuses pouvant potentiellement influencer un conflit particulier. A la suite, des échanges ont été noués avec des universitaires, chercheurs, des acteurs de la société civile, des travailleurs des organisations internationales, des collaborateurs des Nations Unies entre autres, dans le cadre de la conduite d'interviews sur la thématique. Ainsi, plus de 30 interviews ont été réalisées et analysées permettant de tirer les constats majeurs ci-après :

- Toutes les personnes interviewées ont indiqué que les leaders religieux sont effectivement de **potentiels influenceurs du comportement des acteurs armés au Mali** et le degré d'influence dépend du type d'acteur armé. Il apparaît que les acteurs armés non étatiques dits radicaux ont, par exemple, une interprétation divergente du droit islamique que beaucoup de leaders religieux ;
- Pour qu'ils puissent exercer une influence, les leaders religieux doivent être nécessairement **sollicités**. C'est le cas par exemple des leaders religieux impliqués dans la négociation de la libération des personnes détenues en lien avec les conflits.
- Il convient également de préciser que l'organisation des leaders religieux en **institutions**<sup>3</sup> et/ou en cadres de concertation<sup>4</sup> accroît leurs capacités à pouvoir générer une influence vis-à-vis des acteurs armés ;
- La localisation géographique et la **proximité culturelle et/ou ethnique** en plus du **courant religieux doctrinal** sont des déterminants assez importants pour mobiliser les leaders religieux auprès des acteurs armés sur des actions de médiation et/ou de négociation du respect des normes humanitaires ;
- Le **comportement et la réputation** du leader religieux sont essentiels lorsqu'il s'agit de le mobiliser dans le cadre d'actions de négociations aux côtés des acteurs armés ;

---

<sup>3</sup> En référence au Haut Conseil Islamique du Mali.

<sup>4</sup> En référence au cadre de concertation des leaders religieux mis en place par le centre humanitaire pour le dialogue, [https://www.hdcentre.org/wp-content/uploads/2021/02/SuccessStories\\_InterIntraReligieuxMali\\_FR2021.pdf](https://www.hdcentre.org/wp-content/uploads/2021/02/SuccessStories_InterIntraReligieuxMali_FR2021.pdf)

- L'influence du leader religieux est souvent tributaire de **l'intensité des conflits armés**. Les périodes d'accalmie ou de cessez-le-feu sont souvent considérées comme plus favorables pour engager un dialogue humanitaire.

M. Assaleh a également indiqué que pour faire suite à ces interviews, le projet conduira des interviews avec les leaders religieux et religieuses, les acteurs armés, et membres de communautés locales touchées par des conflits au Mali. Ces entretiens ont été organisés en vue de renforcer la matière qui nous permettra d'analyser davantage l'influence des leaders religieux sur les acteurs armés dans le cadre du respect des normes humanitaires au Mali.

La deuxième présentation de session a mis l'accent sur un certain nombre de concepts en vue d'assurer une compréhension commune de ceux-ci de prime à bord. Le panéliste a défini le **concept de leader religieux** tout en contextualisant cette définition vis-à-vis des réalités socio-culturelles du Mali. Il a été indiqué que, bien que le rôle attendu d'un leader religieux soit confessionnel, il convient de noter que le leader religieux est par essence socialement investi d'autres tâches qui lui confèrent le **statut de régulateur entre les communautés**. Poursuivant, la présentation a précisé que le leader religieux est régulièrement sollicité au sein des communautés pour régler des différends entre les individus, les couples ou même les communautés. Partant de ce principe, il va de soi que le leader religieux puisse interagir avec tous les membres d'une communauté y compris les acteurs armés qui font partie des communautés.

Au Mali, les leaders religieux ont régulièrement été sollicités, par l'État à travers le Haut Conseil Islamique du Mali, pour entamer des discussions avec des acteurs armés en vue du respect de certaines normes humanitaires internationales. Un **exemple récent** se réfère aux négociations entamées par l'Etat sous l'égide du Haut Conseil Islamique avec le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM)<sup>5</sup> qui avait instauré un blocus dans la localité de Farabougou (cercle de Niono, région de Ségou).<sup>6</sup> Aux dires du présentateur, de telles actions n'auraient pu avoir du succès sans l'implication des leaders religieux qui bénéficient de la confiance des deux parties.

La dernière présentation a discuté les conclusions des études entrepris par le Clingendael Institute sur le rôle des leaders traditionnels et religieux impliqués dans les mécanismes de **résolution des conflits communautaires au Sahel**.<sup>7</sup> Une conclusion importante est que les leaders traditionnels en particulier tirent leur légitimité de la coutume. Par conséquent, même si le contexte des pays du Sahel (Mali, Burkina Faso et Niger) présente des similitudes, il

---

<sup>5</sup> Le GSIM est une organisation militaire djihadiste née en 2017 de la fusion des groupes Ansar Dine, AQMI au Sahel, katiba Macina et katiba Al-Mourabitoune.

<sup>6</sup> Sur l'accord de Niono, veuillez consulter le reportage de RFI, <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/reportage-afrique/20210411-dans-les-coulisses-de-l-accord-de-niono-au-mali-1-4>.

<sup>7</sup> Voir, Customary Actors and Community Resilience, <https://customarylegitimacy.clingendael.org>



conviendrait de noter que des **spécificités** existent vis-à-vis du rôle que jouent les leaders traditionnels et religieux dans le cadre des processus de résolution des conflits communautaires. A travers des exemples, la présentation a indiqué que dans chaque pays, il a été démontré que les leaders traditionnels et religieux ont **pris part activement à des actions relatives à la résolution des conflits et des différends entre les communautés**. A la suite de l'étude conduite auprès des communautés de plusieurs régions au Mali, il est ressorti que les leaders religieux à travers plusieurs actions entreprises ont régulièrement contribué à la résolution pacifique des conflits.

## SESSION 2 : LES PERSPECTIVES DES LEADERS RELIGIEUX SUR LEURS ROLES DANS LA PROTECTION DES NORMES HUMANITAIRES

Cette session a porté sur les relations entre le droit islamique et le droit international humanitaire. Les panélistes ont cherché à identifier les convergences entre ces deux sources normatives. En outre, le débat a également porté sur le rôle des femmes prédicatrices par rapport à la promotion du droit international humanitaire au Mali.

La première présentation a exploré la **jurisprudence islamique en la comparant au droit international humanitaire contemporain** pour dégager des convergences pouvant permettre de conclure que certaines dispositions des deux droits sont clairement identiques et tendent à viser les mêmes objectifs. S'inspirant de certains passages du Coran et des Hadiths "authentiques", les présentateurs ont partagé avec l'audience des **similitudes évidentes** entre les principes du droit international humanitaire prônés par les conventions de Genève et leurs protocoles additionnelles et les textes religieux islamiques.

Ces similitudes portent entre autres sur le respect de la vie humaine, la protection des civils et de leurs biens, la protection des détenus, l'interdiction des maux superflus, la protection de l'environnement, la protection des édifices religieux et par extension culturelles, ainsi que la protection des services humanitaires et médicaux. Les présentateurs ont également indiqué que le droit international humanitaire s'accommode parfaitement avec les principes du droit islamique dans la mesure où les deux droits tendent à protéger, en temps de conflits armés, les personnes qui ne prennent pas part aux hostilités.

La présentation suivante, après avoir défini le droit international humanitaire, le concept de leader religieux et de praticien du droit islamique, a ensuite partagé avec les participants des **exemples démontrant la mobilisation des praticiens du droit islamique en faveur de la promotion du respect du droit international humanitaire**. On a, par exemple, indiqué que certaines organisations telles que le Comité Internationale de la Croix Rouge (CICR) font régulièrement appel aux praticiens du droit islamique en vue d'animer des conférences, des

colloques ou autres types de rencontres sur la nécessité de rappeler aux parties en conflit les similitudes entre des dispositions du droit international humanitaire et du droit islamique.

S'appuyant sur des expériences personnelles, le paneliste a parlé de praticiens du droit islamique qui se mobilisent pour diffuser des messages du calme, d'appel à la retenue et interpellent les populations tout comme l'État sur les risques pouvant découler de l'amalgame entre les communautés. De telles actions ne peuvent selon le présentateur que renforcer le respect des principes du droit international humanitaire.

La dernière présentation a permis de mettre l'accent sur **les défis que rencontrent les femmes prédicatrices au Mali** dans le cadre de la promotion du droit international humanitaire. Aussi, la présentatrice a entamé ses propos par un rappel du rôle que doivent jouer les femmes dans le cadre de l'appel au respect des normes humanitaires particulièrement en temps de conflit armé. Elle a illustré ce raisonnement par le fait que les femmes sont les **premières victimes des conflits armés** et d'autres situations de violences, mais également elles ont **agence jouant « un rôle très important** dans la restauration de la paix, de l'apaisement, de la médiation et même de l'influence sur les décisions des hommes lors de la guerre. » La présentation a rappelé, par exemple, le rôle éminent qu'Oumou Salama, épouse du Prophète (paix et salut soient sur lui) a joué, comme mentionné dans les livres d'histoires sur l'islam, lors du pacte de paix de Souh El Houdaïbiyya.

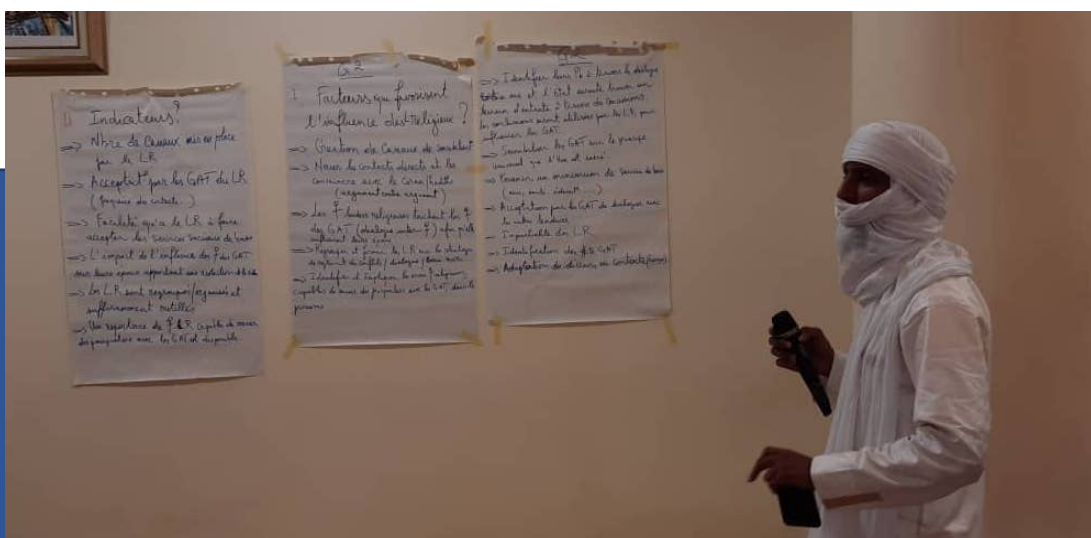
Pour conclure la paneliste a indiqué que :

« La plupart des leaders religieuses ne sont pas bien formées sur le droit international humanitaire et n'abordent pas généralement cette question pour plusieurs causes : la méconnaissance, la résistance, le complexe ou la peur. Alors que le droit et la jurisprudence islamique énumèrent des règles productrices de la vie et de la dignité de l'être humain dans le cadre des conflits armés de même que le droit international humanitaire recommande de ne pas cibler les civils, ne pas commettre des violations en tuant les innocents et les détenus, en violant les femmes et les filles, en brûlant le bétail et les récoltes, en détruisant les maisons, en semant la terreur en empêchant les secours et les aides humanitaires aux populations. »

## SESSION 3 : ÉCHANGE SUR LES EXPERIENCES D'ENGAGEMENT ENTRE DES ORGANISATIONS HUMANITAIRES ET DES LEADERS RELIGIEUX

Avant de commencer la dernière session du jour, les modérateurs ont encouragé les participantes à partager par écrit leurs réflexions et perspectives par rapport à l'atelier et plus généralement au Generating Respect Project. Les points suivants découlent de cet exercice réflexif :

- Plusieurs participantes partageaient les objectifs du projet de comprendre les mécanismes adoptés par les leaders religieux et religieuses pour impacter sur la promotion des normes humanitaires auprès des groupes armés non étatiques, les risques matériels et réputationnels impliqués dans ce type d'activités, et comment intégrer les leaders religieux dans les activités des organisations humanitaires ;
- Plusieurs participantes ont souligné l'importance d'établir une stratégie nationale au Mali d'implication des leaders religieux, ou bien un cadre de concertation multi-acteurs sur la problématique du respect des normes internationales humanitaires ;
- Un participant a suggéré la création d'une liste de leaders religieux et religieuses dans les zones de conflit au Mali, de bonnes pratiques d'influence sur les acteurs armés non-étatiques et des difficultés rencontrées par ces leaders ainsi que des solutions ;
- D'autres participantes ont souligné l'importance d'établir des programmes de sensibilisation et de formation sur le droit international humanitaire pour les leaders religieux et religieuses ;
- Certains participants ont suggéré l'élaboration d'un manuel montrant les convergences entre le droit islamique et le droit international humanitaire et adoubé par des autorités reconnues.



Ensuite, la dernière session de la journée s'est concentrée sur la qualification juridique des conflits au Mali et l'expérience institutionnelle de quelques organisations humanitaires dans l'engagement des leaders religieux dans le cadre du respect du droit international humanitaire.

La première présentation a renforcé la connaissance des participants sur la **qualification juridique de la situation au Mali**, à laquelle le Diakonia International Humanitarian Law Centre a pu aboutir à la lumière de ses analyses du contexte.<sup>8</sup> Le contexte du Mali présente non pas un mais plusieurs conflits armés qui revêtent tous la qualification de conflit armé non international vis-à-vis du droit international humanitaire et cela y compris lorsque l'implication d'autres acteurs externes au profit de l'État est constaté. La présentation a en effet indiqué que

« La situation au Mali se caractérise par plusieurs conflits armés non-internationaux : conflits armés non-internationaux impliquant les groupes islamistes radicaux, contre les forces maliennes et françaises, contre les groupes armés alliés aux forces maliennes et internationales, entre les groupes armés non étatiques... ».

En outre, le paneliste a également évoqué les statuts particuliers de la MINUSMA et du G5 Sahel<sup>9</sup> en indiquant que « les forces de la MINUSMA font partie au conflit au Mali dès qu'elles s'engagent aux hostilités et pendant le temps de leur participation aux hostilités » tout en précisant que « la Force G5 Sahel en tant que telle, n'est pas encore partie à un conflit... ». Enfin, le paneliste a expliqué le cadre juridique applicable aux conflits au Mali en faisant spécifiquement référence aux principes humanitaires de la distinction, proportionnalité et précaution, et aux mécanismes d'exécution existants, tant nationaux qu'internationaux.

La deuxième présentation c'est concentré sur les activités de l'Appel de Genève au Mali, notamment en ce qui concerne le thème de l'atelier. L'organisation a mis l'accent sur la dynamique d'engagement des leaders religieux depuis le démarrage de ses activités au Mali. Par exemple, l'Appel de Genève a organisé dans le cadre de son projet « Contribuer à la consolidation de la paix et à la protection des civils au Mali » un l'atelier de réflexion sur la **convergence des sources de droit et normes au Mali**. La valeur ajoutée de ce travail et du rapport<sup>10</sup> publié sur la thématique découle de

---

<sup>8</sup> Voir Diakonia International Humanitarian Law Centre, Qualification juridique de la situation au Mali et droit international applicable, 2019, <https://www.diakonia.se/ihl/news/mali-sahel-publication/legal-qualification-of-the-situation-in-mali/>

<sup>9</sup> Cadre de coopération intergouvernemental, créée en 2014 et basée à Nouakchott en Mauritanie, qui regroupe le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

<sup>10</sup> Voir, Appel de Genève, Sources de droit et normes socioculturelles au Mali, creusets pour la protection des civils, 2019, [https://www.genevacall.org/fr/lappel-de-geneve-publie-un-rapport-intitule-sources-de-droit-et-normes-socioculturelles-au-mali-creusets-pour-la-protection-des-civils/?fbclid=IwAR1l8fcpHOKxZpITs2gZl6hhsp\\_uJM91DuN49W4Ys6YFDKRUfOyyjPT5u4E](https://www.genevacall.org/fr/lappel-de-geneve-publie-un-rapport-intitule-sources-de-droit-et-normes-socioculturelles-au-mali-creusets-pour-la-protection-des-civils/?fbclid=IwAR1l8fcpHOKxZpITs2gZl6hhsp_uJM91DuN49W4Ys6YFDKRUfOyyjPT5u4E)

« l'identification de normes et valeurs culturelles endogènes qui ont servi de base à la formulation de messages de protection des civils plus audibles auprès des différents acteurs et mieux ancrés dans la culture malienne. »

La souscription de Geneva Call comme partenaire de mise en œuvre du Generating Respect Project découle de cette volonté de mobiliser les leaders religieux, tout comme les légitimités traditionnelles, autour d'actions visant à faire respecter les normes humanitaires par tous les acteurs armés.

La dernière intervention de la journée a été consacrée à la présentation sur **les cadres de concertation religieux** mis en place par le Centre pour le dialogue humanitaire depuis 2016, et qui rassemblent des leaders religieux de tout courant au niveau des régions de Mopti, Tombouctou et Gao.<sup>11</sup> Plus précisément, ces cadres sont composés de plusieurs membres issus de diverses organisations religieuses telles que chrétiens protestants et évangéliques, l'Association des femmes musulmanes, l' Association faitière de l'islam (ex. Haut Conseil Islamique du Mali), et l' Association des jeunes musulmans et Ligue islamique des élèves et étudiants du Mali.

Ces cadres de concertation ont vocation à **renforcer l'effort des leaders religieux dans le domaine de la résolution des conflits et de la promotion de la cohésion entre les communautés** des régions d'intervention. En particulier, ils ont les objectifs suivants :

- Faciliter le dialogue entre les différents courants et tendances religieuses ;
- Apaiser quotidiennement les tensions sécuritaires et religieuses entre communautés ;
- Renforcer et outiller les leaders religieux à devenir des médiateurs auprès des communautés et des acteurs des mouvements armés ;
- Soutenir les leaders religieux à conduire des médiations entre communautés et agir sur des conflits relatifs à l'islam (héritage, imamat divorces) ;
- Développer, enregistrer et diffuser auprès des radios locales des messages issus des livres saints et des hadiths prônant la tolérance, la paix et le vivre ensemble ;
- Renforcer l'engagement des leaders religieux en faveur de la prévention, de la paix sociale et de la résolution de conflits en vue d'un apaisement des tensions religieuses et sécuritaires dans les régions du Nord et centre du Mali.

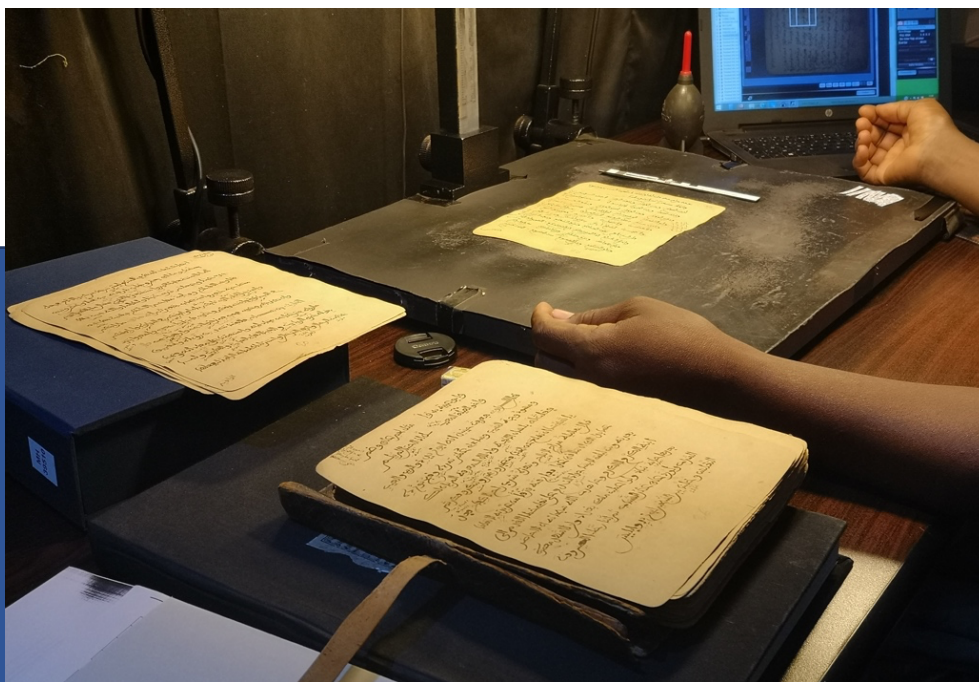
Le paneliste a partagé plusieurs exemples d'interventions dans le cadre de sa présentation, comme la médiation entre le gouvernement et groupes armés de l'inclusivité à Gao et Tombouctou en décembre 2016 ; la médiation entre la **Coordination des mouvements de l'Azawad** et Plateforme en Aout 2017 à Anefis ; d' apaisement de tensions entre autorités

---

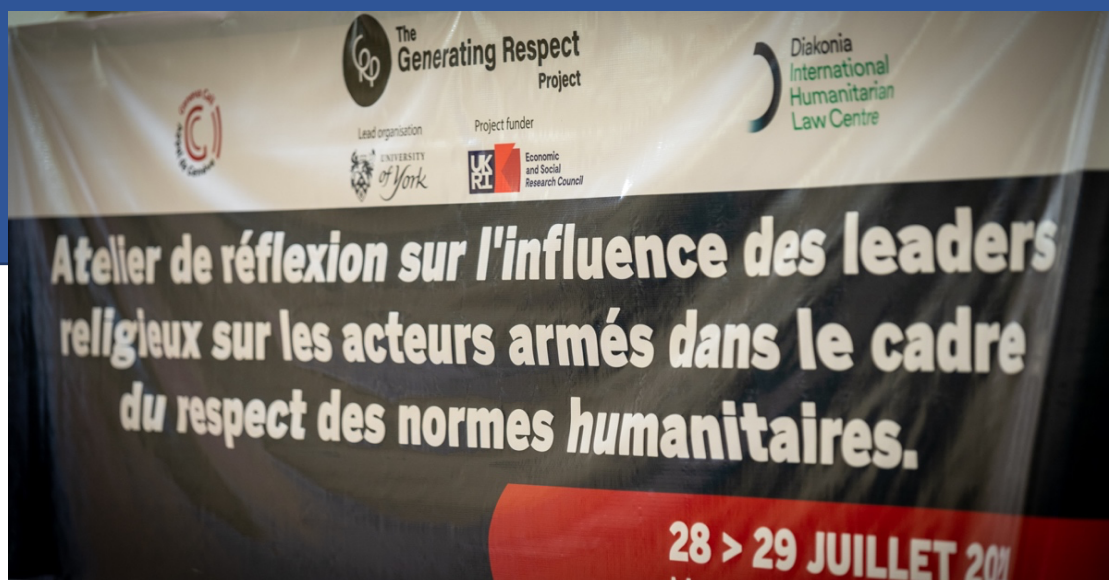
<sup>11</sup> Voir, Centre pour le dialogue humanitaire, Dialogue intra & inter religieux au Mali, [https://www.hdcentre.org/wp-content/uploads/2021/02/SuccessStories\\_InterIntraReligieuxMali\\_FR2021.pdf](https://www.hdcentre.org/wp-content/uploads/2021/02/SuccessStories_InterIntraReligieuxMali_FR2021.pdf)

locales et Jeunesse Dire en 2018 ; la médiation d'un conflit foncier entre les villages de Karou et Labbezanga à Gao en avril 2019 ; Résolution d'un conflit entre chasseurs et communautés chrétiennes à Ouan 2019 ; médiation pour la réouverture d'un centre de santé communautaire à Tannal dans la commune de Bara en juillet 2021.

Certains des défis et perspectives visant les cadres sont d'engager un dialogue au niveau national entre les faïtières et les tendances de l'islam ; partager l'expérience du dialogue du niveau régional au niveau national ; engager un dialogue inter-régional dans les zones touchées par la crise sécuritaire ; accompagner les cadres pour une appropriation du mécanisme et leur durabilité.



## DEROULEMENT DES TRAVAUX JOUR 2 : 29 JUILLET 2021



©Nicolas Braguinsky Cascini/GRP

### SESSION 4 : ACTEURS ET DROIT INTERNATIONAL : NOUVEAUX DEFIS DANS LES CONFLITS ACTUELS

La quatrième session de l'atelier a porté sur les stratégies adoptées par des organisations humanitaires et de droits humains pour engager les groupes armés au Mali vers un plus grand respect de normes dans les conflits armés.

La première présentation a discuté le cas de **Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) au Mali**. Celle-ci est une autorité administrative indépendante créée par la Loi n°2016-036 du 7 juillet 2016 et opérationnelle depuis avril de 2017, en insistant sur ses objectifs, ses missions et sa structuration. Bien que son mandat porte principalement sur la promotion des droits humains, la Commission mène également des activités en rapport avec le droit international humanitaire, par exemple : la réception des plaintes individuelles ou collectives à propos de toutes les allégations de violation du droit international humanitaire ; des missions d'enquêtes, d'investigation et d'établissement des faits ; d'assistance judiciaire ; des recommandations ; et dénonciation.

En outre, la présentation a identifié un certain nombre de **défis auxquels la Commission est confrontée dans le cadre de ces activités** :

- La nécessité d'une forte volonté politique de la part de l'État et d'une structure permanente dotée d'un budget qui lui est propre pour un impact efficace sur le processus de mise en œuvre du droit international humanitaire ;
- Le manque de financement pour les activités visant le droit international humanitaire ;
- Une connaissance insuffisante des traités de droit international humanitaire par le législateur et une participation faible ou nulle du Parlement au stade précoce du processus de ratification ;
- Le défi de la mauvaise ou de l'absence de connaissance des traités du droit international humanitaire par les juges et magistrats qui appliquent la loi, les forces de défense et de sécurité, et les populations civiles.

La deuxième intervention a porté sur les activités du **Centre Carter au Mali**. La présentation a observé que le Centre Carter utilise la santé comme moyen pouvant permettre d'instaurer progressivement la cohésion sociale et le vivre ensemble au Mali, en particulier :

- Construire des relations de confiance entre agents de l'état et communautés ;
- Créer les conditions d'un dialogue entre tous les acteurs ;
- Promouvoir l'inclusion et la responsabilisation.

Le second chantier sur lequel le Centre Carter travaille au Mali est relatif au rôle que joue l'organisation en sa qualité d'observateur indépendant de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger.<sup>12</sup> Comme l'Accord évoque le rôle des cadis pour accompagner la mise en œuvre de ses dispositions, dans le cadre de ses activités au Mali, le **Centre a régulièrement recours aux leaders religieux et aux légitimités traditionnelles**.

La dernière présentation de la session c'est concentré sur des résultats d'une étude sur l'interprétation et la pratique des normes humanitaires par les acteurs armés non étatiques, en prenant comme cas d'étude celui du Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA).<sup>13</sup> La méthodologie de collecte de données de cette recherche consiste en une analyse des déclarations publiques, engagements et règlements internes du MNLA ; des entretiens avec des responsables du MNLA et experts externes ; et la revue des rapports des Nations Unies, Commission internationale d'enquête, organisations non-gouvernementales, entre autres.

Le panéliste a noté que le droit international humanitaire est souvent mentionné à la fois dans les documents internes du MNLA (par exemple, les documents organisationnels) et les activités (par exemple, la nomination de personnes ayant un mandat en droits humains et

---

<sup>12</sup> Un participant a rappelé que l'Accord d'Alger évoque le rôle des cadis pour accompagner la mise en œuvre des dispositions de l'Accord.

<sup>13</sup> Voir, From Words to Deeds Research Project - Providing Tools for an Effective Engagement of Armed Non State Actors to Improve Humanitarian Protection, <https://words2deeds.org>



droit international humanitaire) ainsi que dans des documents externes (par exemple, l'accord de cessez-le-feu de 2013). L'étude a révélé que la position du MNLA va parfois au-delà de ce qui est requis par le droit international humanitaire, (par exemple, en ce qui concerne l'interdiction des mines terrestres), alors que dans d'autres cas, elle est en deçà de ces exigences (par exemple, en ce qui concerne l'utilisation militaire des immeubles). En outre, il existe à la fois de bonnes pratiques (par exemple, le traitement des détenus) et de mauvaises pratiques (par exemple, le pillage et le recrutement d'enfants soldats).

Le panéliste a noté qu'en ce qui concerne les sources d'influence sur le groupe, les normes religieuses et coutumières occupent une place prépondérante. L'intervention visait aussi à partager avec les participants les conclusions préliminaires de cette étude ? sur le cas du MNLA. Ainsi, à la suite de la présentation, il convient de noter que :

- Une connaissance approfondie des acteurs armés non étatiques est essentielle pour améliorer les stratégies de protection et d'accès humanitaire ;
- Les engagements publics et les règlements internes des acteurs armés non étatiques devraient être davantage utilisés pour les tenir responsables de leurs actes ;
- L'existence d'opportunités d'engagement manquées, comme le cas des manuscrits de Tombouctou.

#### SESSION 5 : L'INFLUENCE DES LEADERS RELIGIEUX SUR LES ACTEURS ARMES DANS LE CADRE DU RESPECT DES NORMES HUMANITAIRES INTERNATIONALES – DISCUSSIONS OUVERTES

La dernière session d'atelier a été consacrée à des discussions ouvertes sur l'influence des leaders religieux sur les acteurs armes dans le cadre du respect des normes humanitaires internationales au Mali. Cette session qui a été animée par M. Mohamed Assaleh a été mise à profit pour initier des travaux de groupes avec les participants qui ont tous réfléchi sur le rôle que pouvait jouer les leaders religieux auprès des acteurs en vue de faire respecter les normes humanitaires internationales.

Il ressort de l'analyse des restitutions présentées en plénière par les groupes plusieurs points que l'on peut catégoriser en trois messages principaux :

- Les leaders religieux sont des acteurs clés à mettre à contribution pour faire respecter les normes humanitaires par les acteurs armés ;
- Le rôle des leaders religieux est à deux niveaux : la prévention à travers la sensibilisation et la réponse à une situation particulière à travers l'intervention, la médiation et la conciliation ;
- Il convient d'engager prioritairement les leaders religieux locaux lorsqu'on entame des actions visant à influencer le comportement des acteurs armés non étatiques.

Les participantes ont aussi réfléchi sur trois thématiques complémentaires. Premièrement, ils ont identifié un nombre de facteurs et des actions qui favorisent l'influence des leaders religieux :

- Engagement des humanitaires avec les leaders religieux/religieuses par la création de canaux de sensibilisation ; nouer des contacts directs et les convaincre avec le Coran/Hadith ; regrouper et former les leaders religieux sur les stratégies de règlement de conflits/dialogue/Coran-Hadith ;
- Identifier et impliquer les vrais femmes leaders religieuses, capables de mener des pourparlers avec les groupes armés terroristes, dans le processus. Les participants avaient reconnu que les femmes leaders religieuses touchent les femmes des groupes armés y inclus les groupes considérés terroristes afin qu'elles influencent leurs épouses. Ce dialogue inter-femmes doit être soutenu.
- Des qualités et caractéristiques personnelles de leaders religieux et religieuses : impartialité, sincérité ; confiance des acteurs/crédibilité ; sagesse e bonne conduite morale ; justice ; bonne connaissance des normes religieuses et humanitaires ; bonne maîtrise des techniques de médiation/négociation ; adaptation du discours au contexte et groupe.

Deuxièmement, les discussions ont conclus que des facteurs comme partialité, indiscretion, méconnaissance du contexte et des acteurs, participation dans l'injustice et entraves politiques et institutionnelles défavorisent l'influence des leaders religieux et religieuses.

Finalement, les participants ont suggéré des possibles indicateurs d'influence des leaders religieux et religieuses, qu'on pourrait classifier comme suit :

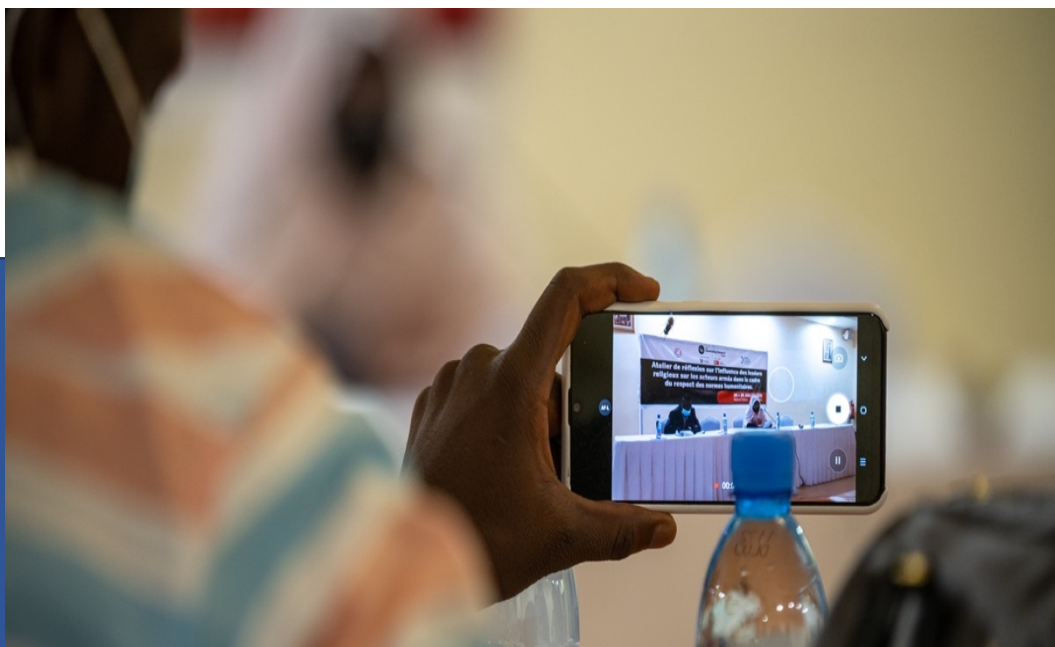
- Indicateurs de processus : nombre de sollicitations pour médiation et intervention ; nombre de canaux d'engagement avec acteurs armés mis en place par les leaders religieux et religieuses ; les leaders religieux sont regroupés/organisés et suffisamment outillés ; un répertoire de femmes leaders religieuses capables de mener des pourparlers avec les groupes armés y inclus terroristes.
- Indicateurs de résultats : nombre d'interventions réalisées ; le nombre d'actions réussies (détenus libérés, accords signés, messages diffusés, etc.) ; acceptation par les groupes armés terroristes des leaders religieux et religieuses (fréquence de contacts, par exemple) ; l'impact de l'influence des femmes des groupes armés terroristes sur leurs époux apportant une réduction de la violence.

## CONCLUSIONS

A l'issue des deux jours, les participants à l'atelier de réflexion sur la thématique de « L'influence des leaders religieux sur les acteurs armés dans le cadre du respect des normes humanitaires au Mali » ont partagé leurs satisfactions avec le contenu et le déroulement des travaux.

Il convient de souligner toutefois que la faible représentation des femmes à l'atelier a été signalée par une participante qui a suggéré aux organisateurs d'inviter beaucoup plus de femmes prédicatrices lorsque de telles activités sont initiées. Cette observation confirme de résultats préliminaires de Generating Respect Project qui attestent que la manque de visibilité de femmes leaders religieuses dans le cadre du respect des droit international humanitaires et droits humains au Mali, comme ailleurs, n'a pas comme cause l'absence objective de femmes dans ce domaine. Plutôt, il reflète la méconnaissance des acteurs humanitaires internationales et locales du contexte intersectionnel de la religion et du genre et l'utilisation de définitions restrictives de leadership spirituel qui se concentre trop sur les institutions formelles souvent en excluant des femmes et minorités.

En définitive, l'on peut dire que la réussite de cet atelier ouvre clairement la possibilité pour des projets de recherche, pour les organisations humanitaires et leaders religieux et religieuses d'initier d'autres actions au profit d'une meilleure appropriation du droit international humanitaire, ainsi que du contexte religieux, et le potentiel que l'influence religieuse présente pour une meilleure protection de civils en temps de conflits armés.



©Nicolas Braguinsky Cascini/GRP